~~FRC 14106~~

30. April 1789

[Barras]

1

Case
FRC
14106

30. avril 1789. N°. 2.

DISCOURS

PRONONCÉ par Monsieur le Marquis DE BARRAS, *Premier Consul de la Ville & Pays d'Arles, à l'Ouverture de l'Assemblée des deux Ordres de la Noblesse & du Tiers-État, convoquée le 30 Avril 1789, pour l'Élection des Députés aux États-Généraux.*

MESSIEURS,

ENFIN, Le Roi touché de vos justes réclamations vous accorde une Députation dans le sein des États-Généraux, & c'est avec les sentimens d'une joie

THE NEWBERRY LIBRARY

inexprimable que nous venons vous présenter l'Arrêt du Conseil, qui consacre la bienveillance du Monarque & les droits de votre Ville.

Le voilà, Messieurs, cet acte précieux & presque inespéré où vous trouverez à la fois les motifs si doux de concorde entre vous, de reconnoissance pour votre Roi, & d'attachement pour la Nation dont vous faites partie.

Mais après que le Monarque a tout fait pour vous, c'est à vous, Messieurs, de tout faire pour lui; c'est à vous de justifier sa généreuse condescendance, aux yeux de la Nation, par la sagesse de vos Assemblées, par la modération de vos esprits, & sur-tout par la prudence de vos choix.

Souffrez donc, Messieurs, que nous vous arrêtions un instant à l'entrée de la carrière qui s'ouvre devant vous, &

que nous vous ſupplions de la meſurer toute entière.

Vous allez élire, Meſſieurs, vous allez envoyer des Députés de votre Ville aux États-Généraux; mais ſongez que ces hommes exceptés de la Loi générale de convocation, chargés de ſoutenir des droits particuliers, ſeront inveſtis & comme aſſiégés des regards de tous les Repréſentans de la Nation. Si votre choix ne répond pas à leur attente, n'en doutez pas; leur honte ſera votre deshonneur.

Eh! de quelle ſageſſe, de quel courage mêlé d'adreſſe & de ſagacité, vos Députés n'auront-ils pas beſoin, pour adoucir dans l'Aſſemblée nationale, l'impreſſion de l'intérêt particulier dont ils ſeront les défenſeurs, par leur attachement aux intérêts publics dont ils doivent ſe rendre les hérauts?

Comment feront-ils pour concilier ſans

trouble leur zèle pour les privilèges de votre Ville, avec la paſſion néceſſaire pour les droits de tous.

Dans cette variété d'intérêt, vous voyez ſans doute, Meſſieurs, que vous avez beſoin d'hommes circonſpects, modérés, capables d'agir en quelque ſorte en attendant, & de perſuader en écoutant; & par leur conduite & leur diſcours, d'aſſortir ſi bien le citoyen d'Arles & le citoyen François, que la Nation même ne puiſſe plus les voir ſéparés.

Oui, Meſſieurs, voici, d'après votre ancienne Hiſtoire, une époque infiniment délicate, il ne s'agit pas ſeulement de vos droits, mais de votre honneur; & dans cette mémorable occaſion, ce ne ſera point aſſez de prouver à la Nation que vous avez des privilèges, ſi vous la laiſſez douter que vous les méritiez.

Agréez donc, Meſſieurs, de notre franchiſe, de notre vif attachement pour les droits de notre Pays, pour l'honneur de nos Concitoyens, agréez qu'en finiſſant, nous rappellions les principes qui doivent nous diriger tous aujourd'hui; la concorde dans nos Aſſemblées, la modération dans nos eſprits, & la prudence dans nos choix.